



SERVICE DE PRESSE

Palais de l'Élysée, le lundi 31 mars 2025

FEUILLE DE ROUTE POUR LA SYRIE RÉUNION DU QUINTET DE MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Paris, le 28 mars 2025

Les chefs d'État et de gouvernement de Chypre, de la France, de la Grèce et du Liban se sont entretenus par téléphone avec le président par intérim des autorités syriennes de transition à Paris le 28 mars 2025.

Ils ont salué ce nouveau format de discussion sur la situation en Syrie avec la participation des États de Méditerranée orientale voisins, qui doit servir à soutenir le processus de transition vers une Syrie unifiée, stable et pacifique. Au cours de leurs échanges, ils sont convenus des éléments suivants :

1/ Sanctions. Les chefs d'État et de gouvernement ont soutenu la levée des sanctions imposées à la Syrie, conformément aux conclusions adoptées par le Conseil de l'Union européenne (UE) le 20 mars. L'UE a déjà décidé de lever progressivement certaines sanctions sectorielles, décision entrée en vigueur le 24 février. Dans ce contexte, Chypre, la France et la Grèce sont convenus de continuer leurs efforts au sein de l'UE pour obtenir la levée d'autres sanctions et pour encourager les autres partenaires internationaux à faire de même et ils continueront de suivre attentivement la situation en Syrie.

2/ Engagement économique. Dans le prolongement de la neuvième conférence de Bruxelles qui s'est tenue le 17 mars 2025, les chefs d'États et de gouvernement se sont engagés à accroître leur aide économique pour la reconstruction de la Syrie.

3/ Cet engagement repose sur la mise en œuvre effective par les autorités de transition syriennes des mesures suivantes :

- s'agissant de la transition politique, la formation d'un gouvernement inclusif, respectueux et représentatif de toutes les composantes de la société syrienne quelles que soient leurs origines et leurs croyances religieuses ;
- s'agissant de la sécurité, une coordination efficace des forces des autorités syriennes avec les mécanismes internationaux existants en matière de lutte contre le terrorisme, notamment la coalition anti-Daech (opération *Inherent Resolve*) ; ils ont par ailleurs salué l'accord auquel sont parvenus les autorités de transition et les Forces démocratiques syriennes le 10 mars 2025 ;
- s'agissant de l'obligation de rendre compte, une protection efficace de tous les citoyens syriens quelles que soient leurs origines et leurs croyances religieuses et une obligation de rendre compte efficace et factuelle pour les crimes commis contre les civils, notamment pendant les récentes violences sur la côte ouest de la Syrie. Ils ont noté en particulier qu'une justice transitionnelle complète est essentielle au processus de réconciliation.

4/ Réfugiés. Ils ont exprimé leur soutien à une approche régionale réunissant les donateurs internationaux concernés, les pays qui accueillent des réfugiés syriens et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ainsi que les institutions spécialisées et les banques de développement, intégrant l'aide humanitaire et la reconstruction, la restauration des moyens de subsistance ainsi que le développement économique, pour garantir un environnement approprié au retour des réfugiés syriens chez eux, dans la sécurité et la dignité.

5/ Délimitations des frontières. Ils ont soutenu une délimitation des frontières maritimes de la Syrie qui soit fondée sur le droit maritime international, notamment sur la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et qui prenne en compte les intérêts des États européens voisins et ils se sont engagés à mettre en place des comités appropriés à cet effet.

6/ Souveraineté syrienne. Ils ont soutenu le plein respect de la souveraineté de la Syrie, notamment concernant les violations et les ingérences de parties prenantes étrangères, et ils ont demandé leur retrait complet du territoire syrien.

[Traduit de l'anglais]